Terres en villes

Pôle métropolitain

Rn PAT
Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux

La coopération agricole et alimentaire interterritoriale **Plateau de Saclay**

PLATEAU DE SACLAY

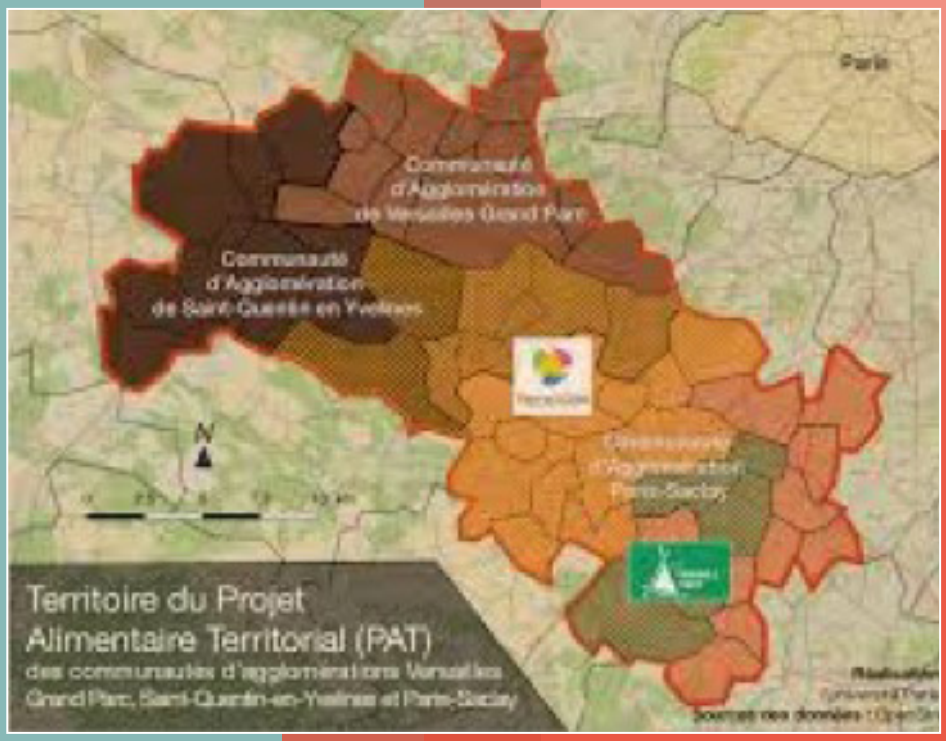

Septembre 2020

En Île-de-France, les programmes agri-urbains initiés au début des années 2000 par la Région et souvent portés par des associations hybrides ont structuré la politique territoriale en faveur de l'agriculture périurbaine.
Comme ailleurs, la mise à l'agenda de la question alimentaire reconfigure ces politiques, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de projets alimentaires territoriaux. L'expérience est d'autant plus singulière en plateau de Saclay que la Loi du Grand Paris y a institué une zone de protection des espaces agricoles et naturels (ZPENAF) qui se déploie sur plusieurs intercommunalités.

Le territoire et son organisation

Le territoire

"En 1949, Charles de Gaulle décide d'installer le Centre d'Essai Nucléaire sur le Plateau de Saclay. L'Université Paris Sud Orsay s'installe en 1950 et l'Ecole Polytechnique en 1976. En 2005, l'Etat met en place une Opération d'Intérêt National (OIN) qui lui permet de prendre la compétence d'urbanisme sur l'ensemble du territoire. Le projet porté par Christian BLANC en 2008 réduit l'activité agricole et entraîne de "vives réactions de la part des citoyens et du milieu associatif." La même année, le président de la République annonce la création d'un cluster scientifique sur le plateau.

En 2012, Le Schéma de Développement Territorial réalisé sur 49 communes est décliné en deux contrats de développement territoriaux (CDT) fixant des objectifs sur 15 ans. En parallèle, l'Etat met en place la protection agricole.

En 2010, la loi du Grand Paris conforte la stratégie du cluster scientifique et crée la ZPENAF suite aux nombreuses mobilisations collectives. Le décret du 31 décembre 2013 acte la protection de 4 115 hectares dont 2 355 sur le Plateau et dans le périmètre de l'OIN.

L'organisation politique

Historique

L'association Terre et Cité a été créée en 2001 pour répondre à des problématiques de préservation des terres agricoles et de capacité des exploitations à continuer leur activité sur un territoire soumis à des pressions foncières significatives. Le but de l'association était d'être un lieu de discussion sur ces questions entre les acteurs du territoire

Elle a piloté la réalisation d'un audit patrimonial de 2001 à 2003 réalisé par AgroParisTech (méthode du Professeur Henry Ollagnon) qui a conclu sur la volonté des acteurs du territoire de conserver une dimension agricole. Elle a été bénéfique pour les agriculteurs du territoire qui pensaient que leur activité était condamnée et elle a justifié que le plateau émarge au programmes agri-urbains franciliens.

En décembre 2003, la création de l'AMAP "Les Jardins de Cérès" et son développement encouragent la diversification des agriculteurs. La recherche d'un approvisionnement local de la restauration collective conduit les collectivités à se tourner vers les responsables l'AMAP qui les redirige vers Terre et Cité tout en investissant l'association.
A partir de 2010-2011, l'arrivée d'un animateur à temps plein permet de développer les actions en faveur des approvisionnements locaux en restauration collective et d'installer Terre et Cité ; l'association est sollicitée par DRIAAF (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture, l'Alimentation et de la Forêt) pour porter une candidature Leader. Elle devient plus institutionnelle et appuie des actions plus concrètes.
Terre et Cité a soutenu la déclinaison de la loi du Grand Paris au niveau local ; concertation pour la déclinaison du programme d'actions de la ZPNAF en 2016-2017. Elle accompagne aujourd'hui les collectivités dans leur PCAET et leurs politiques agricoles et alimentaires tout en mettant en place des actions opérationnelles à une échelle plus large. D'où son engagement dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) 1 en 2016. En 2020, elle participe à élaborer le PAT2 avec les collectivités et les autres partenaires territoriaux.

L'organisation politique

Terre et Cité est constituée de 4 collèges : agriculteurs, collectivités, associations, société civile : "Chacun de ces collèges est représenté à part égale ou quasiment au Conseil d'administration et au bureau." Site Terre et Cité. La nouvelle Présidente élue en septembre 2019 est vice- présidente à l'Aménagement de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

L'équipe technique de Terre et Cité

L'association compte trois salariés : un directeur, une responsable administrative et financière et deux chargés de mission (une cheffe de projet Leader, une cheffe de projet évaluation) auxquels se rajoutent ponctuellement des personnes en service civil, en apprentissage et des stagiaires.
C'est le directeur qui a lui-même animé le PAT 1 à 20% de son temps aidé de stagiaires thématiques (étude des flux) et d'une personne en service civique.

> « … répondre à des problématiques de préservation des terres agricoles…

La gouvernance du PAT 1

Objets et échelle du PAT

Terres et Cité a proposé un territoire plus large que le plateau de Saclay qui compte seulement 16 agriculteurs et regroupe 20 communes. Il fallait penser le PAT à l'échelle interterritoriale.

Au début, le PAT était prévu sur un périmètre associant le Plateau de Saclay avec deux territoires agricoles voisins de programmes agri-urbains, celui de la Plaine de Versailles et celui du Triangle Vert des villes maraîchères de l'Hurepoix (trois communes). Mais l'association de la Plaine de Versailles s'en est retirée au dernier moment. Ce retrait a compliqué l'animation du PAT[1] .
Les partenaires du PAT 1 ont été finalement Terres et Cité, le Triangle Vert et les trois communautés d'agglomération qui regroupent 60 communes. L'association travaillait déjà avec la communauté d'agglomération Paris Saclay qui s'était déjà doté d'une politique agricole. Elle accompagnait celle de Saint Quentin-sur-Yvelines sur l'agriculture. Et la communauté de Versailles Grand Parc qui n'avait pas encore installé d'action agricole conséquente, était intéressée. Le travail avec les trois chargées de mission des agglomérations était stratégique.

Orientations générales du PAT 1

Il était trop compliqué de vouloir positionner un cadre d'action avec le PAT 1 en même temps que le travail sur le programme d'actions de la ZPNAF "On ne voulait pas que rester dans la théorie. On a choisi de nous concentrer sur une série d'actions très opérationnelles." Entretien Terres en villes, mai 2020

Le PAT s'est référé aux deux grands cadres politiques qui ont été définis de manière concomitante :
- La politique agricole de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Le programme d'actions ZPNAF (2016 – 2017).

Mais il a infusé sur ces cadres politiques particulièrement. Un enjeu était très fort dans le PAT : "Les gens avaient "une perception hyper limitée" de l'agriculture. Mais nous, tant qu'on n'avait pas de production, on ne pouvait rien faire : il fallait développer l'offre. Si on ne fait pas cela, c'est seulement de la communication : or on ne voulait pas d'un PAT com pour les élus." Entretien Terres en villes, mai 2020

> « … Le PAT s'est référé aux deux grands cadres politiques qui ont été définis de manière concomitante…

[1] *"Cela aurait été un casus belli d'aller animer sur la plaine de Versailles." Entretien Terres en villes, mai 2020.*

La gouvernance du PAT 1

Actions menées (PAT 1)

Les PAT a combiné animation et études "plutôt que des projets d'investissement parce que ce n'est pas avec 40 000 euros sur deux ans que vous pouvez faire quelque chose en matière d'investissement". Entretien Terres en villes, mai 2020 :

- Un travail d'animation avec les producteurs pour identifier les freins qu'il faudrait lever pour continuer à avancer le travail sur le social. Il y a toujours un blocage comme la demande est supérieure à l'offre. Les agriculteurs n'ont aucun besoin en matière de marché. Cela permet donc seulement des opérations ponctuelles.
- Une étude sur les attentes des épiceries, restaurants et une analyse des flux alimentaires sur le territoire à la demande expresse de la DRIAAF qui a été très présente et d'un grand soutien.

La DRIAAF a été très présente, d'un fort soutien. Elle était très intéressée par les études alors que Terre et Cité aurait voulu faire de l'opérationnel. Le PAT 1 a été très "agri-alimentaire".

Ce n'était pas à l'ordre du jour d'aller dans des actions non agricoles parce qu'il y avait trop d'incompréhension sur l'agriculture. "Depuis on a avancé sur la complémentarité des offres grâce à la recherche conduite avec AgroParisTech. Le PAT 2 sera sans doute plus axé sur la consommation".

> « … On a joué le rôle d'animateur et même un peu aussi de bureau d'études…

Instance politique

Dans ce contexte, aucune instance politique n'a été mise en place. Par contre ont été installés des groupes par action généralement animés par Terre et Cité.

Instance technique

Elle a regroupé les chargées de mission des 3 communautés d'agglos qui se sont engagées sérieusement dans la démarche, la DRIAF, l'ADEME pas très présente, la Chambre Régionale d'Agriculture de l'Ile-de-France, l'espace-test Champ des possibles, Triangle Vert et Terre et Cité. Elle s'est réunie une fois tous les trimestres : "Cela a vraiment bien marché. Ce qui a marché, c'est qu'on n'a rien demandé au départ. On a fait avancer le travail et les partenaires ont pu s'en saisir quand cela leur convenait. On a joué le rôle d'animateur et même un peu aussi de bureau d'études." Entretien Terres en villes, mai 2020

L'organisation a été difficile à mettre en place au début : "C'est toujours Terre et Cité qui faisait l'administration." Entretien Terres en villes, mai 2020. Animation et transversalité sont le savoir-faire de l'association qui a compris après coup le besoin de conventionner noir sur blanc pour structurer suffisamment au début de l'action et bien borner les choses. Pour le PAT 2, ils vont fonctionner en identifiant les responsabilités par workpackage.

Moyens financiers mobilisés

L'AAP PNA a apporté 43 000 euros de subvention sur trois ans dont un financement pour le Triangle vert.

Enseignements à dires d'acteurs

Le PAT a consolidé le partenariat avec les agglomérations. Il a permis de valoriser l'agriculture. Le PAT a été conçu dans la continuité des orientations des structures partenaires : il a donné une capacité d'agir et a offert un cadre officiel et une visibilité politique.
Terre et Cité a été surpris de son importance : "C'est le principal avantage du PAT car c'est vraiment trop léger au niveau financier. Cela crée un objet politiquement intéressant : tout d'un coup, l'agriculture est citée à chaque fois dans les vœux. En plus c'est le 1er PAT en Ile de France". Entretien Terres en villes, mai 2020.
Plusieurs actions ont été réalisées ou suscitées par la suite : les livrets Manger local qui se développent fortement grâce à la caisse de résonnances qu'est le PAT, l'accompagnement des installations et transmissions d'exploitations, le travail avec les communes (action Vivre ensemble venue des questions phytosanitaires auquel le PAT va s'agréger. L'objectif est de pouvoir avoir un dialogue communal de manière concrète.). Cela constitué tout un réseau maillé d'opérateurs.

Les conditions de réussite

- C'est l'échange avec les chargées de mission qui a permis de faire cela. Le PAT a donné un cadre de travail.
- La communication
- L'implication des communautés d'agglomération
- Faire du concret
- Le soutien de la DRIAAF

Les freins et difficultés

- Terre et Cité a insuffisamment réfléchi à l'organisation de l'animation du projet mais cette expérience sera porteuse à moyen terme.
- Des livrables qui auraient pu être plus solides
- L'absence de la plaine de Versailles
- Les moyens alloués limités : "Le PAT ne constitue pas un levier d'action financier aussi important qu'un programme Leader." Entretien, Terres en villes, 2020
- La mobilisation des grandes et moyennes surfaces : "Il y a une confiance inexistante entre les exploitants agricoles et la GMS et le secteur de la restauration collective. Le secteur de la restauration collective et la GMS sortent des grands discours mais dès qu'on leur demande des engagements, il n'y a plus personne." Entretien Terres en villes, mai 2020

Les préconisations

- Privilégier la fonction de réseau, la fonction de porter à connaissance : Terre et Cité est très sollicité pour le PAT (1er IDF) car c'est une histoire construite à regarder de près. Cela a permis d'impliquer les chargées de mission des agglomérations.
- Avec les chargées de mission, ce n'est plus nécessaire de tout faire. Maintenant la dynamique est aujourd'hui bien établie : elles sont motrices sur le sujet parce qu'elles ont un cadre politique validée en interne. "Collectivement, on est tous satisfaits. Maintenant il faudrait donner à la démarche une vraie dimension de politique publique." Entretien Terres en villes, mai 2020

Commentaire Terres en villes

La conduite du PAT par une association territoriale multi- acteurs, Terres et cité, ainsi que la situation de l'agriculture du du Sud-Ouest francilien sous forte pression (offre bien inférieure à la demande locale) donne une couleur particulière à la coopération interterritoriale qui combine forte créativité et limites intrinsèques.

Pour en savoir plus

Terre et Cité
Ensemble scolaire La Salle Igny
La Salle, 10 Avenue de la Division Leclerc,
91430 Igny
01 60 11 33 93

Fiche réalisée par Terres en villes dans le cadre de l'étude benchmark effectuée pour le compte du Pôle Métropolitain, fiche mutualisée avec le RnPAT.

PLATEAU DE SACLAY

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Terres en villes
Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

www.terresenvilles.org
22, rue Joubert
75009 Paris

piment sauvage Crédit photo SB/Terres en villes